

LE VIETNAM, UN PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE EN ASIE ?

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Vietnam à Hanoï, Hué, Hoi An et Danang

Du 19 au 26 septembre 2019

Une délégation du groupe d'amitié France-Vietnam s'est rendue à Hanoï, Hué, Hoi An et Danang du 19 au 26 septembre. Conduite par Mme Catherine Deroche, présidente du groupe d'amitié, la délégation était composée de Mme Françoise Laborde, vice-présidente du groupe, Mme Évelyne Perrot et M. Jérôme Bascher, membres.

I. Une relation bilatérale confortée par une volonté diplomatique et politique forte

Lors des entretiens, la présidente de l'Assemblée nationale vietnamienne, Mme Nguyen Thi Kim Ngan, s'est félicitée de l'intensité des échanges entre les deux pays, attestant d'une relation politique et stratégique forte. Elle a souhaité que l'annonce de la visite du Président de la République Macron en 2020 se concrétise, et a renouvelé son invitation à l'attention du président du Sénat, M. Gérard Larcher. Elle a remercié la France de son soutien pour la signature de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam, et réaffirmé la nécessité d'une ratification rapide.

Mme Thuy Anh, présidente du groupe d'amitié Vietnam-France, a souligné l'importance de la diplomatie interparlementaire dans la création d'une culture commune sur des sujets centraux correspondant aux défis de notre temps : environnement, changement climatique, révolution numérique, diversité culturelle et linguistique, etc.

À plusieurs reprises, les interlocuteurs de la délégation ont exprimé leur inquiétude sur la situation en mer de l'Est, dont les eaux font l'objet d'un contentieux territorial entre Pékin et plusieurs pays d'Asie du Sud-Est.

M. To Anh Dung, vice-ministre de la défense, a remercié la France de sa déclaration conjointe avec l'Allemagne et le Royaume Uni, intervenue le 30 août 2019, après qu'un navire chinois est entré dans la zone économique exclusive (ZEE) du Vietnam. Il a souhaité qu'elle continue à porter d'une voix haute la défense des droits des États côtiers dans leurs eaux territoriales, ainsi que la liberté de circulation maritime et aérienne en mer de l'Est. Les sénateurs ont fait valoir l'attachement de la France au respect du droit international et à la résolution pacifique des conflits. Ils ont encouragé le Vietnam à porter le sujet au niveau international pour trouver un soutien et faire respecter ses droits.



La délégation et M. Nicolas Warnery, ambassadeur de France, avec Mme Nguyen Thi Kim Ngan et Mme Thuy An

Alors qu'en 2020, le Vietnam deviendra membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et assurera la présidence de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Mme Deroche a souhaité que la France soit mieux associée aux mécanismes de sécurité régionaux et renforce ses relations avec les pays de la zone Asie-Pacifique.

II. Une coopération ancienne et privilégiée à préserver

L'action de la France au Vietnam peut s'appuyer sur de solides axes de coopération traditionnels. La coopération décentralisée, dont les onzièmes assises se sont tenues à Toulouse, en avril 2019, est une voie d'intervention durable privilégiée.

A - La coopération universitaire et scientifique

Premier pays de destination européen, avec 7 000 étudiants vietnamiens accueillis en 2018, dont 400 boursiers, la France a l'avantage de proposer des formations de qualité, souvent moins coûteuses que dans d'autres pays. Au Vietnam, le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG) a permis à plus de 3 000 étudiants d'obtenir un diplôme en 25 ans, tandis que l'Université des sciences et technologies de Hanoï (USTH), créée en 2009, associe enseignement, recherche scientifique et professionnalisation en lien avec les entreprises françaises et vietnamiennes.

La France est également très impliquée dans les collaborations scientifiques avec le Vietnam, par le biais de structures de recherche comme l'Institut de recherche et de développement (IRD), présent dès 1991, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'USTH ou l'École française d'Extrême-Orient (EFEO).

Si les relations universitaires entre les deux pays restent denses, l'attractivité des diplômes anglo-saxons semble constituer une concurrence inéluctable dans certains domaines : les cours dispensés en anglais l'emportent au CFVG et à l'USTH, où la connaissance du français n'est considérée que comme un « plus ».

À l'inverse, la filière francophone reste dynamique à l'Université de médecine de Hué, malgré l'arrêt du soutien de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) en 2013, avec 150 professeurs et maîtres de conférence formés en France, et 9 médecins vietnamiens qui participeront à un programme d'échange en France en 2019. Réciproquement, l'hôpital central de Hué accueille chaque année en stage une centaine d'étudiants en médecine français.

Plus largement, les relations nouées entre la faculté de médecine de Hué et les universités françaises illustrent la fructueuse coopération existant dans le domaine médical. Les responsables de la faculté ont cependant

appelé les sénateurs à la vigilance, signalant que le poste d'attaché de coopération en santé, exceptionnellement maintenu au Vietnam, était pleinement justifié. Les perspectives de développement des échanges sont nombreuses, que ce soit avec l'Oncopole de Toulouse, le département pharmaceutique de l'université d'Angers ou encore dans le secteur de la médecine traditionnelle.



La délégation avec le recteur et les étudiants de l'université de médecine de Hué

B - Francophonie et coopération éducative

La délégation s'est réjouie de s'entretenir en français avec les membres du groupe d'amitié Vietnam-France de l'Assemblée nationale du Vietnam, présidé par Mme Thuy Anh. Pour autant, le Vietnam ne compte plus que 0,7 % de locuteurs francophones. Si le français bénéficie d'une position historique forte, il n'a jamais été très répandu, puisque moins de 2 % de la population le maîtrisait dans la période coloniale.

En matière linguistique, seul l'apprentissage de l'anglais est obligatoire dans le système scolaire vietnamien. Avec 40 000 élèves, le français reste néanmoins la deuxième langue vivante la plus apprise, et son étude est associée à une image d'excellence, bien présente dans le programme des classes bilingues. Créées dans les années 1990 dans les meilleures écoles du pays, ces classes, qui offrent un enseignement intensif du français et un enseignement des mathématiques et de la physique en français, comptent désormais 11 000 élèves, dont 100 % obtiennent le baccalauréat et 90 % réussissent le concours d'entrée à l'université, contre 30 % des élèves bacheliers du système d'enseignement général. La délégation a constaté l'enthousiasme des élèves du lycée d'excellence Chu Van An de Hanoï, lors de l'inauguration de la plaque décernant le label FrancEducation à l'établissement.

Cependant, pour des raisons financières et d'organisation, certaines de ces classes ont été fermées, notamment à Hué, en 2016. Lors de leur entretien avec le président du comité populaire de la région, les sénateurs ont

réaffirmé leur soutien à la réouverture de ces classes, rappelant qu'il s'agissait d'une des priorités de la coopération entre la France et le Vietnam, telles que définies dans la déclaration conjointe du 27 mars 2018. La francophonie reste bien vivante à Hué. Des rapprochements sont en cours entre le lycée d'excellence Quoc Hoc et le lycée Henri IV à Paris. Mme Françoise Laborde, sénatrice de Haute-Garonne, a dit vouloir encourager un projet similaire avec le lycée Fermat de Toulouse.



La délégation avec les élèves du lycée Chu Van An

Autre pôle d'excellence, le lycée français Alexandre Yersin de Hanoï, inauguré en novembre 2018 par le Premier ministre Édouard Philippe, ancre la présence de la communauté française tout en attirant une population vietnamienne aisée. Environ 70 % des bacheliers qui en sont issus poursuivent leurs études universitaires en France.

Enfin, en s'entretenant avec les équipes de l'Institut français à Hanoï, Hué et Danang, la délégation a pu constater les nombreux accès à la langue et à la culture françaises proposés par cette institution.

C - Coopération culturelle et préservation du patrimoine

La coopération décentralisée au Vietnam, la plus importante que la France ait développée en Asie, est prégnante en matière de conservation du patrimoine et de relations culturelles, dans la droite ligne de ce qu'avait initié l'ancien Président Jacques Chirac, lors de sa visite de 2004. La délégation a pu observer sur le terrain, dans le quartier des 36 rues de Hanoï, combien le partenariat avec la région Ile-de-France avait contribué à renforcer les compétences des autorités locales en matière d'urbanisme, leur permettant d'avancer sur des sujets innovants, dans un contexte où les blocages administratifs font trop souvent achopper les projets de protection du patrimoine.

À Hué, la région Nouvelle-Aquitaine a repris la coopération instaurée en 1997 avec la région Poitou-Charentes, tant pour la mise en valeur de la Cité impériale que pour le festival international dont la France, pays co-fondateur, souhaite rester un partenaire majeur.

III. Une coopération qui se renouvelle en s'inscrivant dans une vision globale de développement durable

Deuxième bailleur de fonds pour l'aide publique au développement, la France concentre son action au Vietnam sur l'accompagnement dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, grand axe de la stratégie développée par l'Agence française de développement (AFD).

A- La lutte contre le changement climatique

Frappé par des sécheresses, tempêtes et inondations de plus en plus extrêmes, mais aussi par des altérations progressives de l'environnement – augmentation de la salinité dans le sol, érosion des côtes, hausse du niveau de la mer –, le Vietnam est particulièrement vulnérable aux aléas et conséquences du changement climatique. Son développement urbain précipité et son industrialisation polluante fragilisent l'écosystème. Les acteurs de la coopération, au premier rang desquels l'AFD, ont intégré ces nouveaux défis dans leurs interventions. Le projet de rénovation du Canal royal de la Cité impériale de Hué, régulièrement fragilisé par les inondations, illustre le lien aujourd'hui étroit entre préservation du patrimoine, amélioration des conditions de vie des habitants et prise en compte des enjeux d'un développement urbain durable.



Visite du chantier de la ligne 3 du métro de Hanoï

Autre projet phare, l'AFD finance la ligne 3 du métro de Hanoï, section « Nhon-Gare de Hanoï » – ligne pilote de 12,5 km, dont 8,3 km en aérien et 4,2 km en souterrain, pour un trafic de 754 000 passagers quotidiens – qui devrait atténuer les nuisances économiques, environnementales et sanitaires liées à l'intensification de la circulation routière. En visitant le chantier, la délégation a pu constater l'avancement du projet, dont la mise en œuvre

est prévue en 2022, soit longtemps après la date de 2015 initialement prévue. Les responsables justifient ce retard par les délais d'expropriation, le poids de la bureaucratie vietnamienne et la concentration du processus de décision.

B - Jeunesse et lien social

Alors que 23 millions de Vietnamiens sont âgés de 15 à 29 ans, soit un quart de la population, l'AFD attache une attention toute particulière à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des populations vulnérables. Les sénateurs ont été impressionnés par la réussite du projet de l'école de boulangerie-pâtisserie de Hué, initié en 1999 et cofinancé par l'AFD entre 2015 et 2019, qui propose à des jeunes issus de milieux défavorisés une formation professionnelle de 20 mois. Une nouvelle école de boulangerie-pâtisserie a ouvert à Ho Chi Minh Ville, en 2017, sur le modèle de celle de Hué.



La délégation à l'école de boulangerie française de Hué

À Danang, la délégation s'est également entretenue avec les responsables de l'organisation non gouvernementale (ONG)

Passerelles numériques, qui propose une formation de développeur sur trois ans, à l'issue de laquelle les étudiants reçoivent un diplôme universitaire reconnu.

L'enseignement reprend les principes d'exigence et d'intensité appliqués dans les classes préparatoires de l'enseignement français aux grandes écoles. Des cours d'anglais intensifs et de culture générale sont également inclus dans le cursus, ainsi que des stages en entreprise. Depuis 2010, 258 étudiants ont reçu un diplôme qualifiant, tandis que 128 élèves sont inscrits dans le programme en 2019.

Conclusion

Ce déplacement a été l'occasion d'interroger une fois encore le paradoxe qui caractérise l'action de la France au Vietnam : malgré une coopération riche et diversifiée qui a su se renouveler, en dépit d'opportunités d'investissement nombreuses et alors que la France bénéficie d'une image positive et d'une position privilégiée, nos relations économiques restent déséquilibrées et loin d'atteindre leur potentiel. De grands progrès ont cependant été accomplis, avec un volume total d'échanges entre les deux pays qui a quadruplé en dix ans pour atteindre 6,7 milliards d'euros. L'année 2018 a constitué un tournant, avec plus de 10 milliards d'euros de contrats signés. Près de 300 entreprises françaises sont désormais implantées au Vietnam. La ratification prochaine du traité avec l'Union européenne pourrait être porteuse d'un nouvel élan.

Dans ce contexte, la visite annoncée du Président Emmanuel Macron, en 2020, serait l'occasion de faire prospérer encore davantage le lien privilégié qui fait de la France et du Vietnam des partenaires de référence, tant en Asie qu'en Europe.

Composition de la délégation

			
Mme Catherine DEROCHÉ Présidente du groupe Sénatrice du Maine-et-Loire (Les Républicains)	Mme Françoise LABORDE Vice-présidente du groupe Sénatrice de la Haute-Garonne (RDSE)	Mme Évelyne PERROT Membre du groupe Sénatrice de l'Aube (UDI-UC)	M. Jérôme BASCHER Membre du groupe Sénateur de l'Oise (Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_626.html